

BILAN DE COMPETENCES

PUBLIC VISÉ

Tout public
Plan de développement des compétences
Individuels payants
Bilan de compétences
Compte Personnel Formation

LE + DE LA FORMATION

Textes de référence:
Articles L. 1233.71, L. 6313-1, L. 6313-4 et R. 6313-4 à R. 6313-8 du Code du travail.
Arrêté du 31 juillet 2009 relatif au bilan de compétences des agents de l'État.
LOI n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel.
Décret n° 2018-1330 du 28 décembre 2018 relatif aux actions de formation et aux bilans de compétences.

DUREE

Durée en centre : 24 heures
Durée hebdomadaire moyenne : 2h / semaine

DATES PREVISIONNELLES

Session ouverte toute l'année.

LIEUX DE FORMATION

DABM
Créteil
12, rue Georges Enesco
94025 Créteil
Site accessible aux personnes en situation de handicap

CONTACT

DABM
Catherine Morillon
Tél : 06 14 39 82 90
dabm@ac-creteil.fr
Réfèrent handicap :
Catherine Morillon

TARIFS

Prix tarif public maximum :
Forfait parcours mixte : 2 030,00 €.
Organisme non soumis à la TVA.
[Voir nos conditions générales de ventes](#)

FINANCEMENTS

OBJECTIFS

Analyser ses compétences personnelles et professionnelles, ses aptitudes et ses motivations afin de définir un projet professionnel réaliste et réalisable, le cas échéant un projet de formation, compatibles avec ses spécificités et celles de l'environnement professionnel.

PRE-REQUIS

Niveau d'entrée : sans niveau spécifique

POSITIONNEMENT

aucun

MODALITES D'ADMISSION ET DE RECRUTEMENT

Contactez le DABM pour une étude personnalisée de votre demande et la prise de rendez-vous.

MODALITES PEDAGOGIQUES

- 1 heure d'entretien préalable en présentiel ou à distance;
 - 24 heures répartis sur une période de 7 à 10 semaines en présentiel et/ou à distance;
 - Alternance d'entretiens individuels et de travail personnel selon un calendrier personnalisé sur une période de 2 à 3 mois.
 - Déontologie : nos équipes s'engagent à respecter scrupuleusement la déontologie liée à ce type de prestations :
 - . le consentement du bénéficiaire
 - . le respect de la vie privée et le secret professionnel.
 - Elles s'interdisent tout jugement de valeur, tant sur les personnes que sur le fonctionnement des organisations.
 - Rendez-vous possibles le soir et le samedi.
- Cours du jour
Cours du soir
Week-end
Formation individualisée mixte : cours en présentiel, activités en ligne tutorées (FAD), accompagnement personnalisé.

CONTENUS

PHASE PRELIMINAIRE

- ▶ Analyse de la demande et vérification de la pertinence du bilan
- ▶ Information sur la démarche proposée.

PHASE D'INVESTIGATION

- ▶ Analyse du parcours professionnel et personnel
- ▶ Exploration des éléments de personnalité et de motivation
- ▶ Identification des compétences professionnelles et / ou personnelles
- ▶ Selon les besoins, évaluation des connaissances et des capacités
- ▶ Mise en évidence de critères de choix professionnels
- ▶ Etude du marché du travail, enquêtes professionnelles
- ▶ Recherches documentaires sur les secteurs et les métiers
- ▶ Vérification de la faisabilité des hypothèses de projet
- ▶ Analyse des écarts

PHASE DE SYNTHESE

- ▶ Validation d'un projet principal et d'un projet alternatif
- ▶ Établissement de plans d'action précis et détaillés
- ▶ Un document de synthèse est établi pour le bénéficiaire et reste sa propriété. Il ne peut être communiqué à un tiers qu'avec son accord

METHODES/OUTILS

Type de financement :
Plan de développement des
compétences, Individuels
payants, Bilan de compétences,
Compte Personnel Formation
Eligible CPF N° n°202

CODES

NSF : 321

Formacode : 33091

Code Rome : K1801

Entretiens individuels. Travail personnel accompagné sur nos documents support.
Méthodologie des enquêtes et des recherches documentaires
Tests psychotechniques et d'évaluation des connaissances
Inventaires de personnalité

SUITE DE PARCOURS ET DEBOUCHES

Accompagnement post-bilan (cf fiche correspondante), formation ou validation des
acquis, préparation à l'emploi.